

**Sujet :** [INTERNET] dossier GAEC DE LA HAUTEFEUILLE à LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES et ERQUINGHEM-LYS

**De :** David Pignon <dp.pignon@gmail.com>

**Date :** 17/09/2022 15:41

**Pour :** pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Monsieur le Préfet ,

L'implantation de cette GAEC va entraîner pour nous tous ,entre autres : des nuisances sonores et olfactives , la dévaluation des biens immobiliers ,la multiplication des passages de poids lourds sur notre communes sans parler du bien-être animal lourdement compromis dans ce genre d'entreprise .

Nous nous questionnons également sur les impacts écologiques et environnementaux , notamment liés à la pollution des terres et de la nappe phréatique .

Je vous demande par la présente opposition ,de bien vouloir refuser ce projet en l'interdisant .

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Mr PIGNON David